



Procès-verbal de séance 25 avril 2018
(Convocation du 17 avril 2018)

Présents : Dominique Brocas, Pascal Faideau, Bernard Baudinière, Sophie Grégoire, Valérie Rioux, Danielle Lavau, Vincent Martin, Philippe Plat, Bernard Caillon, Jacky Surreau, Olivier Jennequin, Jean-Claude Rocher et Patrice Demuth.

Représentée : Valérie Rioux

Secrétaire de séance : Vincent MARTIN

Quorum atteint. Les votes portent sur 14 voix

Documents fournis : • Ordre du jour, • Plan du city stade • Programme pluriannuel des investissements voirie et éclairage public.

La séance est ouverte à 20h02

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 Mars 2018. Celui-ci est adopté par 14 voix

3.1 Adhésion à la centrale d'achat « Grand Poitiers Achat »

Monsieur Pascal Faideau rappelle l'un des objectifs de l'adhésion à la centrale d'achat : faire des économies. En effet les commandes étant passées pour des grosses quantités cela permet de faire des économies d'échelle. Il souligne cependant qu'il faut être vigilant au moment de l'expression des besoins de la commune.

L'ensemble du Conseil s'accorde sur le principe de l'adhésion, celle-ci ne nous engageant à rien.

Mme Danielle Lavau demande à savoir à quel stade de la commande se situe notre engagement.

Dans le doute et après débat Mr Pascal Faideau propose d'apporter un amendement au règlement d'adhésion. Mr Dominique Brocas souligne que cela n'est pas simple à faire et qu'il faudrait repasser le texte au Conseil communautaire.

Le Conseil municipal valide le principe de l'adhésion par 14 voix pour.

Le Conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la convention d'adhésion par 13 voix pour.

3.2: Délégué à la protection des données : proposition de l'Agence des territoires 86

Mr Dominique Brocas rappelle la législation (25 mai 2018) en la matière et le rôle du délégué.

« Le délégué à la protection des données est au cœur du nouveau règlement européen. Les lignes directrices adoptées dans leur version finale le 5 avril 2017 par le G29, groupe des « CNIL » européennes, clarifient et illustrent d'exemples concrets le nouveau cadre juridique applicable en mai 2018 dans toute l'Europe. Le délégué est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'organisme qui l'a désigné s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par cet organisme ».

L'agence des territoires de la Vienne AT86 qui est en charge de nos équipements informatique se propose de mettre à disposition de la Commune un délégué pour un coût de 402 euros par an.

Le Conseil municipal valide la proposition de l'AT 86 par 14 voix pour.

Mr Dominique Brocas indique qu'il faudra ajouter cette ligne au budget de 2018.

3.2: Cession du panier de basket actuellement en service

A la demande d'un utilisateur du panier de basket actuellement en service et dès la fin des travaux du City stade et de sa mise en service, le panier de basket sera déposé et pourrait éventuellement être cédé.

Le Conseil municipal valide la demande de cet utilisateur mais souligne qu'il est ancien et qu'il faudra que la dépose se fasse après organisation de l'opération avec les employés municipaux afin que celle-ci se fasse proprement et sans dégradation importante de l'espace.

Le Conseil municipal valide la demande et fixe le prix de la cession à un euro symbolique.

4. Questions diverses :

4.1 : Programme pluriannuel d'investissement voirie et éclairage public.

Mr Patrice Demuth présente le programme :

- reste à réaliser de 2017 : passage piéton en face chez Mr Lopez, peinture du stop chemin de Brouillac, trottoirs dans le bourg côté pair, trottoir en bitume à côté de la Médiathèque).
- travaux de 2018 : réfection du parking de covoiturage, parking et parvis de l'église avec une place PMR).

- programme pour 2019 et 2020 : trottoirs route de la Loge, parking des écoles, création d'une noue à la Boulardière pour évacuation des eaux de pluie, reprofilage et bi-couche depuis la route de la Loge jusqu'à la Boulardière, reprofilage, élargissement et renforcement des bas-côtés depuis le virage de la Pigealière jusqu'au stop de la départementale vers Laurière.
- Travaux non programmés : pour améliorer la circulation du service des ordures ménagères

Mr Patrice Demuth indique que c'est désormais Grand Poitiers Communauté Urbaine qui est en charge de la voirie et de l'éclairage public et que le coût des travaux de voirie pour 2018 et 2019 est estimé à 56500 euros.

Pour ce qui concerne l'éclairage public, Mr Patrice Demuth indique qu'il n'y a pas de programme spécifique et que les réalisations se feront au coup par coup en fonction des besoins et des éventuelles demandes.

4.2 : Conseil en énergie partagée

Mr Vincent Martin présente la mission proposée par Grand Poitiers Communauté Urbaine. Le Conseil municipal valide l'idée de recourir aux services de GPCU et indique que le conseiller devra au préalable prendre contact avec les services de la Commune pour organiser la mission.

Mr Vincent Martin est missionné pour faire un retour au conseiller en énergie partagée de GPCU.

Mr Vincent Martin propose de lui demander de faire une proposition d'organisation de travail qui sera présentée à un prochain Conseil municipal pour validation.

4.3 Extension du dispositif Pass sports au GP 40 (Grand Poitiers 40 Communes).

Le Pass'sports permettait un accès gratuit, sur présentation d'un justificatif de domicile, à de nombreuses activités sportives, lors des vacances de l'été 2017, et à la patinoire lors des autres vacances scolaires 2017-2018, pour les jeunes de Grand Poitiers.

Les années précédentes, le Pass Parasol permettait l'accès aux activités sportives estivales et le Pass Igloo à la patinoire. Ces 2 pass fusionnent et deviennent le Pass'sports. Il offre les mêmes avantages qu'auparavant, mais un seul document suffit désormais pour toute l'année.

Les conditions de retrait de ce Pass Sport restent à préciser.

4.4 Terrain multi sport : validation définitive

Mr Pascal Faideau présente le plan définitif proposé par Sport Nature.

Mr Patrice Demuth demande à ajouter des caillebotis sur les côtés des buts pour éviter que les ballons ne sortent de la surface de jeu.

Mr Vincent Martin demande s'il y a des filets sous les paniers de basket.

Mr Pascal Faideau transmet les demandes à Sport-Nature.

Fin des travaux fin Juin 2018. Inauguration officielles en Septembre 2018.

4.5 Standard Téléphonique du secrétariat de Mairie

Mr le Maire indique qu'il y a nécessité de faire évoluer la téléphonie à la mairie entre autres pour avoir deux lignes téléphoniques en simultané. Il présente la proposition de l'opérateur Orange : installation d'un mini standard, communications en illimité, nouvelle box internet orange, regroupement des abonnements des Gsm.

La proposition de l'opérateur est retenue par le Conseil municipal. Mr Dominique Brocas souligne que cette nouvelle installation n'impacte que de 70 euros le budget mensuel téléphonie et facilitera le travail à la Mairie.

4.6 SOREGIES : nouveau dispositif d'aide au bâti des collectivités :

Mr Bernard Caillon indique que SOREGIES a écrit un courrier sur le sujet à la Mairie.

4.7 Journées du Patrimoine 2018 :

Les journées du patrimoine se dérouleront cette année le 15-16 Septembre 2018. La Commune de Liniers ouvrira l'église Notre Dame cette journée pour permettre la visite du monument et de ses vitraux. Afin de mettre à jour le programme, Grand Poitiers CU sera informée de cette initiative dès maintenant.

4.8 Cérémonie du 08 Mai

La cérémonie du 08 mai se déroulera au monument au mort le 08 mai à partir de 11 H.

4.9 Poteau électrique route du Charrault :

Afin de renforcer la tenue du câble électrique, un nouveau poteau électrique sera mis en place par SRD à côté de l'abri bus route du Charrault

Fin de séance : 22h15.